

Encourager l'investissement public des collectivités territoriales

Déclaration du groupe de l'UNAF

Cet avis arrive en plein cœur de l'actualité : après le rapport de la Cour des comptes sur les finances publiques ouvrant un chapitre sur les investissements publics, mais avant la rencontre entre le Gouvernement et l'AMF pour plancher sur les modalités d'un soutien financier à l'investissement du bloc communal et ainsi limiter l'impact de la baisse de 12,5 milliards d'euros des dotations de l'État de 2014 à 2017.

Il était donc essentiel que le CESE se saisisse à nouveau de ce sujet de l'investissement public local même si le groupe de l'UNAF peut regretter que ce travail ait été conduit à marche forcée avec trop peu d'auditions.

Mis à part cette réserve, le groupe de l'UNAF soutient les recommandations de l'avis.

L'enjeu des investissements publics locaux est d'importance pour les familles comme pour les entreprises. Comme le souligne justement la Cour des comptes, il existe aujourd'hui une insuffisance d'évaluation socio-économique de ces investissements, qui ne peuvent être une fin en soi. Ils doivent être décidés au cas par cas en fonction de leur capacité à relever le potentiel de production de l'économie française, à améliorer les conditions de vie des familles ou à générer des gains de productivité.

L'avis propose des pistes pour y parvenir.

Le groupe de l'UNAF retient la proposition qui vise, au niveau européen, à définir un prix du carbone élevé permettant d'orienter les investisseurs privés vers des projets aujourd'hui non-économiquement rentables sur court/moyen terme, mais écologiquement et socialement rentables sur long terme. Payer un prix pour le carbone, c'est, dans les choix d'investissement, faire peser la balance du côté des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la R&D « verte ».

Sur la proposition visant à dégager de nouvelles recettes locales via la création de péages urbains, le groupe de l'UNAF tient à alerter sur la nécessité de prendre en compte les familles à revenus modestes bien souvent contraintes de s'éloigner des centres villes : les transports en commun n'étant pas toujours au rendez-vous pour se rendre à leur travail. Dans une telle hypothèse, les péages urbains ne doivent pas venir doublement sanctionner ces familles.

Enfin, le groupe de l'UNAF tient à souligner que l'investissement public local est important pour la conciliation vie familiale-vie professionnelle en permettant le développement des places d'accueil pour les jeunes enfants.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.